



le 17 avril 2008

# Dossier *de presse*

Le Département de l'Indre  
soutient et félicite ses agriculteurs

**Contact presse**

Conseil général de l'Indre / Direction de la Communication  
Denis Zott – Delphine Hue  
Tel : 02 54 08 39 21 / fax : 02 54 08 39 05  
dzott@cg36.fr / dhue@cg36.fr

# Le Conseil général soutient les agriculteurs de l'Indre

**Le soutien à l'agriculture est une des missions du Département. Elle s'illustre notamment par une aide attribuée aux éleveurs de l'Indre qui ont participé au Salon de l'Agriculture. En effet, le transport des animaux représente pour eux un coût important, or leur participation contribue à la promotion de la filière agricole de l'Indre. Le Conseil général félicite par ailleurs l'ensemble des agriculteurs qui ont participé au salon en les conviant à une réception au Château Raoul.**

## 1. Les éleveurs soutenus par le Conseil général pour participer au Concours agricole

En 2008, les éleveurs suivants ont été soutenus par le Conseil général pour leur participation au Concours Agricole de Paris à hauteur de 215 euros chacun :

- GAEC LAGAUTRIERE – Orsennes
- GAEC DELOCHE – Ruffec
- ESAT Le Blanc – Le Blanc
- M. Pierre HELION – Sainte-Sévère
- M. Michel HUBERSON – Mouhet
- GAEC LAMY – Saint-Denis-de-Jouhet

## 2. Le soutien du Conseil général à l'agriculture

L'aide aux éleveurs participant au Salon de l'agriculture est l'une des actions du Conseil général en faveur des agriculteurs et éleveurs. Celle-ci s'articule autour de trois types d'aide:

- **le soutien à la profession agricole**, avec notamment une participation nouvelle en 2008 aux bâtiments d'élevage pour les éleveurs développant l'engraissement des bovins sur leur exploitation, les aides à l'installation et au remplacement des agriculteurs, les actions de formation et d'information ;
- **l'aide à la maîtrise de l'outil de production et les expérimentations**, avec notamment des actions sur l'utilisation de l'espace par l'agriculture, diverses aides à l'environnement, ainsi que plusieurs actions d'expérimentation ;
- **l'aide à l'amélioration et la promotion des produits agricoles**, concernant essentiellement les produits végétaux et animaux, ainsi que les aides pour les manifestations agricoles.

### **Contact presse**

Conseil général de l'Indre / Direction de la Communication  
Denis Zott – Delphine Hue  
Tel : 02 54 08 39 21 / fax : 02 54 08 39 05  
dzott@cg36.fr / dhue@cg36.fr

# Les prix du Concours général agricole décernés aux agriculteurs de l'Indre

**Le Conseil général de l'Indre félicite chaleureusement les agriculteurs qui ont reçu un prix pour le Concours Général Agricole. Pour le cru 2008 on compte notamment 6 médailles d'or, 10 médailles d'argent, et 4 de bronze.**

## 1. Concours espèce ovine / Suffolk

- Mâles plus de 18 mois, section 13M2L

3<sup>ème</sup> : CAT LE BLANC, Le Blanc

- Mâles plus de 18 mois, section 13M2L

4<sup>ème</sup> : CAT LE BLANC, Le Blanc

## 2. Concours espèce bovine / Limousine

- Mâles à fort développement musculaire

4<sup>ème</sup> : Uganda – GAEC LAGAUTRIERE, Orsennes

## 3. Concours espèce bovine / Charolaise

- Femelles âgées de 1 an 3 mois à 2 ans 3 mois

4<sup>ème</sup> : Bavière – GAEC DELOCHE, Ruffec

- Vaches suitées âgées de 4 ans 4 mois à 6 ans 3 mois

2<sup>ème</sup> : Turquoise – GAEC DELOCHE, Ruffec

## 4. Concours espèce équine asine

- Ane - Bât

2<sup>ème</sup> : Jordy de R – M. HUBERSON, Mouet

- Ane - Maniabilité

2<sup>ème</sup> : Jordy de R – M. HUBERSON, Mouet

- Ane – Bât Moderne

4<sup>ème</sup> : Jordy de R – M. HUBERSON, Mouet

- Ane - Ruralité

1<sup>er</sup> : Jordy de R – M. HUBERSON, Mouet

### **Contact presse**

Conseil général de l'Indre / Direction de la Communication

Denis Zott – Delphine Hue

Tel : 02 54 08 39 21 / fax : 02 54 08 39 05

dzott@cg36.fr / dhue@cg36.fr

- Ane - Traction  
1<sup>er</sup> : Jordy de R – M. HUBERSON, Mouet
- Ane - Tradition  
1<sup>er</sup> : Jordy de R – M. HUBERSON, Mouet
- Ane – Classement général  
1<sup>er</sup> : Jordy de R – M. HUBERSON, Mouet
- Cheval de trait – Traction  
7<sup>ème</sup> : Palombe 12 – GAEC LAMY, Saint-Denis-de-Jouhet
- Cheval de trait - Présentation  
10<sup>ème</sup> : Palombe 12 – GAEC LAMY, Saint-Denis-de-Jouhet
- Cheval de trait - Maniabilité  
5<sup>ème</sup> : Palombe 12 – GAEC LAMY, Saint-Denis-de-Jouhet
- Cheval de trait – Classement général  
7<sup>ème</sup> : Palombe 12 – GAEC LAMY, Saint-Denis-de-Jouhet
- Cheval de trait – Concours modèle et allure – Trait grande taille  
3<sup>ème</sup> : Palombe 12, GAEC LAMY, Saint-Denis-de-Jouhet  
4<sup>ème</sup> : Noisette 2, GAEC LAMY, Saint-Denis-de-Jouhet

## 5. Concours de jugement d'animaux par les jeunes

- TMP Bovins  
110<sup>ème</sup> : Florent BICHIER, LEGTA de Châteauroux, Châteauroux
- TMP Caprin  
13<sup>ème</sup> : Irène WAFLARD, LAP de Saint Cyran, Saint-Cyran-du-Jambot  
24<sup>ème</sup> : Diane FREMION, CFPPA Le Blanc, Le Blanc
- TMP Ovin  
12<sup>ème</sup> : Alexandre-Charles MOREAU, LEGTA de Châteauroux, Châteauroux

## 6. Concours des produits laitiers

- Fromages de chèvre / Valençay laitier AOC  
Argent : SAS Fromagerie d'Anjouin, Anjouin
- Fromage de chèvre / Selles-sur-Cher laitier AOC  
Argent : SAS Fromagerie d'Anjouin, Anjouin
- Fromage de Chèvre / Pouligny-Saint-Pierre fermier AOC  
Argent : CFPA – Ferme des Ages, Le Blanc

### **Contact presse**

Conseil général de l'Indre / Direction de la Communication  
Denis Zott – Delphine Hue  
Tel : 02 54 08 39 21 / fax : 02 54 08 39 05  
dzott@cg36.fr / dhue@cg36.fr

- Fromage de chèvre / Pouligny-Saint-Pierre laitier AOC  
Argent : SAS Fromagerie d'Anjouin, Le Blanc

## 7. Concours des vins

- Val de Loire et Centre / Valençay AOC 2007 Blanc  
Or : GAEC Malet Frères, Lye  
Argent : Jean-François ROY, Lye

- Val de Loire et Centre / Reuilly AOC 2007 Rouge  
Bronze : Domaine François Charpentier, Reuilly

- Val de Loire et Centre / Reuilly AOC 2007 Blanc  
Or : EARL Alain Mabillot, Sainte-Lizaigne  
Argent : Domaine Valéry Renaudat, Reuilly

## 8. Concours des produits oléicoles

- Catégorie Huiles de Noix  
Argent et Bronze: Huilerie Vigean Philippe, Clion-sur-Indre

### **Contact presse**

Conseil général de l'Indre / Direction de la Communication  
Denis Zott – Delphine Hue  
Tel : 02 54 08 39 21 / fax : 02 54 08 39 05  
dzott@cg36.fr / dhue@cg36.fr

# Le Concours Général Agricole : un critère d'excellence

## 1. Un concours indiscutable et impartial

Chaque année depuis sa création en 1870, le **Concours Général Agricole, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture**, distingue les meilleurs représentants de chaque catégorie de produits alimentaires. Il s'agit exclusivement de produits agricoles ou issus, en première transformation, de produits agricoles récoltés en territoire français. Ils sont d'origine fermière, artisanale ou industrielle. Organisé sous le contrôle de l'Etat, ce qui garantit son impartialité, le CGA distribue des récompenses qui consistent en diplômes de médailles d'or, d'argent ou de bronze.

Seul concours de produits à obéir à un processus rigoureux de présélections et de sélections, le Concours Général Agricole met en compétition depuis plus d'un siècle ces produits.

## 2. Un processus rigoureux de sélection

Les prélèvements des échantillons sont effectués par des agents de l'Etat garantissant ainsi leur représentativité et leur suivi. Les présélections sévères, aboutissent à n'admettre en phase finale, que des produits de qualité. Les échantillons subissent des analyses physico-chimiques, bactériologiques et des tests sensoriels. Les jugements sont rendus par des experts indépendants dans le plus strict anonymat. **Près de 13 000 produits sont ainsi jugés.**

Les produits au sein de catégories bien définies, sont réunis en un même lieu et au même moment afin d'être soumis au jugement impartial de **près de 2 400 experts**, représentant l'ensemble de la filière, de la production à la distribution. A l'issue de la finale, environ **un échantillon sur quatre reçoit une distinction, un sur douze seulement bénéficiant d'une médaille d'or**. C'est cette rareté de la distinction qui donne à la médaille CGA toute sa valeur.

### **Contact presse**

Conseil général de l'Indre / Direction de la Communication  
Denis Zott – Delphine Hue  
Tel : 02 54 08 39 21 / fax : 02 54 08 39 05  
dzott@cg36.fr / dhue@cg36.fr